

Êtes-vous un citoyen canadien?

En général, si vous êtes né au Canada, vous êtes citoyen canadien. Si vous êtes né au Canada après le 14 février 1977 et qu'au moment de votre naissance vos parents n'avaient pas le statut de citoyen ou de résident permanent au Canada et qu'au moins un des deux avait un statut diplomatique au Canada, vous n'êtes pas citoyen canadien. Si vous êtes né au Canada avant le 15 février 1977 et qu'un de vos parents avait un statut diplomatique au Canada, communiquez avec Citoyenneté et Immigration Canada (CIC) pour obtenir plus de renseignements sur l'admissibilité.

Si vous êtes né dans un autre pays :

- En général, vous êtes citoyen canadien si vous avez obtenu la citoyenneté dans le cadre du processus de naturalisation au Canada (c'est-à-dire que vous étiez un résident permanent (un immigrant reçu) avant de devenir citoyen).
- En général, vous êtes citoyen canadien si vous êtes né à l'extérieur du Canada et que l'un de vos parents était citoyen canadien au moment de votre naissance, car il est né ou a été naturalisé au Canada (« naturalisé » signifie que le parent était résident permanent (immigrant reçu) avant de devenir citoyen). Vous êtes la première génération née à l'extérieur du Canada.
- Vous êtes peut-être citoyen canadien si vous êtes né à l'extérieur du Canada entre le 1^{er} janvier 1947 et le 16 avril 2009 inclusivement d'un parent canadien également né à l'extérieur du Canada d'un parent canadien (vous faites partie de la deuxième génération ou d'une génération subséquente née à l'extérieur du Canada). Si vous croyez faire partie des personnes visées et que vous avez besoin de renseignements additionnels, veuillez contacter CIC.
- Si vous étiez sujet britannique résidant au Canada au moment où la *Loi sur la citoyenneté canadienne* est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 1947 ou si vous êtes né à l'extérieur du Canada d'un parent sujet britannique susceptible d'être devenu citoyen à cette date, veuillez contacter CIC afin de déterminer si vous êtes citoyen canadien.

Si vous avez des incertitudes à l'égard de votre citoyenneté canadienne, nous vous conseillons d'utiliser l'outil d'autoévaluation en ligne offert par CIC avant de présenter une demande de certificat de citoyenneté canadienne. Cet outil est disponible dans le site Web de CIC (www.cic.gc.ca), sous la rubrique « Demande de citoyenneté ».